

Pendant le carême de la présente année, il donna aux soldats qui venaient à la Messe militaire de 9½ h. dans notre église, des instructions pratiques en flamand et en français. Préparés par lui, les soldats sont venus nombreux faire leurs Pâques. Quelques gendarmes s'étaient joints à eux. Il avait à cœur l'œuvre de la messe militaire, si fortement louée au congrès eucharistique de Bruxelles.

Cependant Dieu éprouvait son serviteur par plusieurs infirmités. Depuis de longues années il souffrait d'une dysenterie incessante, et il continua d'en souffrir jusqu'à sa mort. Cette maladie minait sa santé. En outre toute sa vie il a souffert d'un mal d'yeux, et c'était parfois un vrai martyre pour lui de lire et d'écrire. Les meilleurs médecins spécialistes ne sont pas parvenus à enrayer le mal. C'était avec édification et tout à la fois avec compassion que ses confrères de Mons le voyaient, pendant les longues soirées d'hiver, lire et étudier, le dos tourné à une énorme lampe, vrai foyer de lumière et de chaleur.

Au printemps dernier, le Rév. Père avouait que sa vue fatiguée baissait considérablement, et il craignait de devenir aveugle. C'est ce qui le décida à partir pour la clinique catholique de Bruxelles, afin d'y subir une opération. Ayant obtenu de Rome la permission de dire tous les jours la messe votive de la sainte Vierge, il remonta chaque jour à l'autel jusqu'à sa mort, qui arriva inopinément, le samedi 8 juillet 1899.

Ce jour-là, le R. Père se disposait à retourner à Mons. « C'est une chose résolue, disait-il, à la Sœur qui le soignait : je vais assister au jubilé du cinquantième anniversaire de notre couvent et de la Sainte-Famille. » Il était prêt à partir, lorsque sa maladie de cœur mit fin à sa précieuse existence. Il tomba foudroyé par l'apoplexie. Le R. Père Recteur de Saint-Joseph, informé de cet accident, accourut pour lui administrer les derniers sacrements. Le malade a pu le comprendre et manifester, en pressant sa main, qu'il le comprenait. A 8¼ heures du soir, le regretté Père quitta la terre, dans la 47e année de son âge, la 25e de sa profession religieuse, et la 21e de son sacerdoce.